

Nombre de Conseillers en exercice : 12	Nombre de Membres Présents : 8	Nombre de Membres Votants : 9	Date de la convocation : 05 février 2020
---	---	--	--

L'an deux mille vingt, le onze février, le Conseil municipal de la commune de ESPÉRAZA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Monsieur REVERTE Georges, Maire.

PRESENTS : M REVERTE . G ; ORTIZ V ; CROS P ; PRIOUL ROSSEL J ; C ; RIVANO P ; JAULENT C ; TOLLON J-C ;

ABSENTS : KHALFA D ; BARATA D ; MOLES K.

PROCURATIONS : GILLION G à ORTIZ V.

Madame JAULENT Christelle, volontaire, assure le secrétariat. La séance débute à 08h45 et se termine à 09h00.

-----O-----

ORDRE DU JOUR

I – DELIBERATIONS

- 1. Intempéries - entretien des chemins** : autorisation d'engager les travaux sur les chemins de Pailhères, Couleurs et La Roquette :

M. le maire explique que compte tenu de la fréquence des intempéries, il est urgent de remettre en état certains secteurs de voirie qui desservent des habitations afin de prévenir les nouvelles intempéries des giboulées de mars.

En conséquence il propose que soient prioritaires les hameaux de Pailhères (19 575,70€), La Roquette (11 799,5€ et Couleurs (13 617€).

A l'issue des intempéries d'octobre 2019, nous avons délibéré pour obtenir l'aide de l'État et du Conseil départemental selon les estimations suivantes :

Estimation des travaux : 76 494,19€ (compris en plus des 3 hameaux, La volière, Foncouverte, tour du Poux).

Plan de financement : 40 % (soit 30 597,67€) du département ; 40 % (soit 30 597,67€) de l'État, DETR ; 20 % (soit 15 298,83€) fonds propres de la commune.

Il est demandé au conseil d'autoriser le commencement des travaux comme l'autorise l'État.

2. Elections municipales 2020 : gratuité ou non des salles communales pour les réunions publiques des candidats.

Dans le cadre des élections municipales, le conseil municipal par délibération n°3 en date du 21 mars 2016, met à la disposition des candidats des salles communales pendant la période de campagne officielle. Il appartient à l'assemblée de déterminer si cette mise à disposition est gratuite ou payante.

M. le maire propose la gratuité.

Gratuité accordée à l'UNANIMITE

INFORMATIONS

PREFECTURE :

Réunion préfecture du 6 février : il s'agissait d'une concertation départementale avec l'ensemble des parlementaires, des élus, des collectivités locales et des acteurs sociaux économiques.

Cette rencontre avait pour but de recueillir nos contributions sur l'organisation des relations entre l'État et les collectivités locales dans le cadre du projet de loi « décentralisation, différenciation et déconcentration ». Le rendu de cette concertation départementale est attendu pour le 24 février 2020.

L'objectif est de rapprocher l'action publique des attentes des concitoyens en améliorant la vie quotidienne des Français et en facilitant l'exercice du mandat des élus.

La concertation s'appuie sur trois thèmes prioritaires :

- - logement, transport et transition écologique ;
- - l'organisation des relations entre les collectivités locales et l'État ;
- l'adaptation des règles applicables aux spécificités territoriales

Une restitution aura lieu au niveau régional la dernière semaine du mois d'avril.

MAIRIE :

Par un courrier adressé à la mairie, un Espérazannais a manifesté son intention de vendre pour l'€ symbolique un terrain qu'il possède au Rec d'Aval. Cette générosité va permettre un détournement du chemin qui longe le ruisseau et qui s'effondre avec les intempéries. Le conseil municipal salut et remercie ce citoyen de son geste de solidarité. Ce terrain en effet permettra le détournement du chemin du Rec d'Aval qui par endroit s'effondre dans le ruisseau et des terrains en contrebas.

SOCIAL : poursuite des actions sociales

Des Ateliers sur le thème : « Préserver son Dos: les bons gestes à adopter au quotidien » vous sont proposés gratuitement à Espéaza, dans le cadre du Programme « Moi Senior » de la CFPPA (Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie).

Depuis 2017, l'Assurance Maladie mène une campagne de sensibilisation de grande ampleur intitulée : « Mal de dos : le bon traitement c'est le mouvement ». Pratiquer une activité sportive régulière et adopter les bons gestes permettent de préserver notre dos au quotidien.

Muriel Baube, animatrice de ces Ateliers, accompagne spécialement les personnes qui ont des problèmes de dos . **Le programme « Préserver son Dos » se décline en 5 Ateliers d'une demi journée chacun, pendant 5 semaines.** Chaque atelier apporte un outil différent et complémentaire.

Pour suivre ces ateliers, il est nécessaire de s'inscrire pour le cycle complet. A l'issue, un livret récapitulatif des exercices abordés sera remis à chaque participant.

Une réunion d'information est prévue le 28 février à Espéraza, Espace Alibert, salle Caderonne, pour vous présenter en détail le contenu des ateliers et répondre aux questions que vous vous posez.

RESTO du COEUR :

- **ESCAPADE à DINOSAURIA** : le 19 février, dans le cadre de l'aide à la personne, des RduC ils organisent une escapade découverte en pays cathare pour des enfants et des adultes accompagnateurs. Ils déjeuneront à midi un repas tiré du sac. Ils visiteront le musée. Ils nous demandent une participation de 150€ pour le transport des enfants.

FESTIVAL des journées de la HARPE :

Le 4ème festival de la Harpe débutera par un stage de construction de harpe en bois du 11 au 16 avril ; le v 17 avril concert à l'EHPAD ; le soir un concert au café occitan ; S et D 18 et 19, Mini salon des luthiers avec D présence de harpistes sur le marché ; le samedi initiation le matin pour les adultes et l'après midi pour les enfants ; 18h00 : concert puis à 21h BAL TRAD ; Le V 24 04, 14h00 festival aux écolesD 25 concert à l'église l'après midi.

ARTISTES à SUIVRE : la manifestation aura lieu du 21 au 24 mai 2020.